



COMITÉ SYNDICAL DU 19 OCTOBRE 2017

PROCÈS VERBAL SUCCINCT

Le dix-neuf octobre deux mille dix-sept, les administrateurs du Comité syndical du Syndicat de l'Établissement Public Territorial du Bassin Seine Grands Lacs, convoqués par le Président le six octobre deux mille dix-sept, se sont réunis à 14h30 dans les locaux de l'EPTB Seine Grands Lacs sis 8, rue Villiot à Paris 12ème.

Etaient présents :

Au titre du Conseil de Paris :

Mme Celia BLAUDEL, Mme Valérie NAHMIAS, Mme Annick OLIVIER et M. François VAUGLIN

Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :

M. Belaïde BEDREDDINE et M. Frédéric MOLOSSI

Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :

Mme Chantal DURAND, M. Daniel GUERIN, M. Pierre BELL-LLOCH et M. Christian MÉTAIRIE

Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :

M. Daniel COURTÈS et M. Denis LARGHERO

Etaient absents excusés :

M. Pierre AURIACOMBE, M. David BELLIARD, M. Jean-Michel BLUTEAU, M. Nicolas BONNET OULALDJ, Mme Colombe BROSEL, Mme Josiane FISCHER, Mme Halima JEMNI, M. Bertrand KERN, Mme Anne-Christine LANG (démissionnaire), M. Gabriel MASSOU, Mme Anne-Constance ONGHENA et M. Patrick TRÉMÈGE

Avaient donné pouvoir de voter en leur nom :

M. David BELLIARD à Mme Célia BLAUDEL

Mme Josiane FISCHER à M. COURTÈS

M. Bertrand KERN à M. Frédéric MOLOSSI

M. Gabriel MASSOU à M. Pierre BELL-LLOCH

Le quorum étant atteint, M. le Président ouvre la séance à 14h45.

Mme Valérie NAHMIAS a accepté de remplir les fonctions de secrétaire de la séance, qui lui ont été proposées.

1. DELIBERATION N°2017-10/14 RELATIVE A LA COMMUNICATION RELATIVE A L'ÉVOLUTION STATUTAIRE DU SYNDICAT MIXTE EPTB SEINE GRANDS LACS

Le Comité syndical donne acte à M. le Président de sa communication relative à l'évolution statutaire du Syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs.

2. DELIBERATION N°2017-10/15 RELATIVE AU CONTRAT DE PARTENARIAT ENTRE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE ET LE SYNDICAT MIXTE EPTB SEINE GRANDS LACS

Le Comité syndical approuve à l'unanimité les termes du contrat de partenariat à intervenir entre l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs. Il est dit que les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget de fonctionnement du Syndicat. Le Comité autorise M. le Président à signer ledit contrat de partenariat.

3. DELIBERATION N°2017-10/16 RELATIVE A COMMUNICATION RELATIVE A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES DONNEES D'INONDATION APPARTENANT AUX OPERATEURS RESEAUX

Le Comité syndical donne acte à M. le Président de sa communication relative à la signature de la convention de mise à disposition des données d'inondation appartenant aux opérateurs réseaux.

4. DELIBERATION N°2017-10/17 RELATIVE AU PAPI DE LA SEINE ET DE LA MARNE FRANCILIENNES - CONVENTION TYPE D'APPUI POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE REPERES DE CRUES

Le Comité syndical approuve à l'unanimité les termes de la convention type d'appui pour la fourniture et la pose de repères de crues. Il est précisé que les signatures des conventions déclinées sur la base de la convention type ne font l'objet d'aucun échange financier entre les signataires.

5. Délibération n°2017-10/18 relative à la convention de recherche-partage avec l'Université de Reims - reconquête de la biodiversité des queues de retenues des lacs-réservoirs de champagne

Le Comité syndical approuve à l'unanimité les termes de la convention recherches et de partage à intervenir avec l'Université de Reims pour la mise en œuvre du suivi phytoplancton-recherche de toxines, correspondant à une durée de deux années. Il est précisé que les dépenses relatives à la convention d'un montant de 22 000 € seront imputées à l'article 617 du budget de fonctionnement du Syndicat.

M. le Président ou son représentant est autorisé à signer ladite convention ainsi que les éventuels documents associés.

6. DELIBERATION N°2017-10/19 RELATIVE A LA CANDIDATURE A L'APPEL A INITIATIVES « EAU HE ! CLIMAT » DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

Le Comité syndical approuve à l'unanimité la candidature de l'EPTB Seine Grands Lacs à l'appel à initiatives « Hé Eau ! Climat » de l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Il est précisé que le montant global de cet appel à initiatives évalué à 60.000 euros TTC sera inscrit en dépenses et en recettes au budget de fonctionnement du Syndicat.

M. le Président est autorisé à solliciter la subvention correspondante auprès de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

7. DELIBERATION N°2017-10/20 RELATIVE AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR DES PRESTATIONS EVENEMENTIELLES COMMUNES AUX SIX GRANDS SYNDICATS D'ILE-DE-FRANCE

Le Comité syndical approuve, par 14 voix POUR, 1 abstention et 1 non pris part au vote, le retrait de l'EPTB Seine Grands Lacs du groupement dont la convention constitutive a été approuvée par la délibération du Conseil d'administration du 7 avril 2016.

Le Comité approuve les termes de la nouvelle convention de groupement à intervenir entre les six Syndicats mentionnés, pour l'achat de prestations événementielles. Il est dit que les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget de fonctionnement du Syndicat – article 6238.

M. le Président est autorisé à signer ladite convention et à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

8. DELIBERATION N°2017-10/21 RELATIVE A LA CREATION D'EMPLOIS

Le Comité syndical approuve à l'unanimité la création des emplois budgétaires suivants :

- 1 emploi du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux (catégorie A, filière administrative, à temps complet) pour exercer les missions d'ingénieur d'études pour le service programmation projets.
- 1 emploi du cadre d'emplois des ingénieurs en chef territoriaux, grade d'ingénieur en chef hors classe (catégorie A, filière technique, à temps complet) pour exercer les missions de directeur des grands travaux.
- 1 emploi du cadre d'emplois des techniciens territoriaux, grade de technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B, filière technique, à temps complet) pour exercer les missions de coordonnateur exploitant pour le service exploitation maintenance contrôle.
- 4 emplois du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux, grade d'agent de maîtrise principal (catégorie C, filière technique, à temps complet) pour exercer les missions de :
 - chargé du contrôle des ouvrages Seine et Aube pour le service exploitation maintenance contrôle
 - chargé des activités de mécanique et de gestion de l'atelier pour le service travaux
 - chargé des activités d'entretien et de maintenance des bâtiments pour le service travaux
 - chargé du contrôle Marne pour le service exploitation maintenance contrôle
- 5 emplois du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux, grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe (catégorie C, filière technique, à temps complet) pour exercer les missions de :
 - chargé de l'entretien du parc auto et engins agricoles pour le service travaux
 - chargé de l'entretien des espaces naturels et des ouvrages de génie civil pour le service travaux
 - d'exploitant pour le service exploitation maintenance contrôle
- 1 emploi du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux, grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (catégorie C, filière technique, à temps complet) pour exercer les missions de :
 - chargé de l'entretien des espaces naturels et des ouvrages de génie civil pour le service travaux
- 1 emploi du cadre d'emplois des attachés territoriaux (catégorie A, filière administrative, à temps complet) pour exercer les missions de chargé de la prévention des inondations des territoires franciliens pour le service directive inondation.
- 3 emplois du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (catégorie B, filière administrative, à temps complet) pour exercer les missions :
 - de gestionnaire des ressources humaines pour le service des ressources humaines
 - de gestionnaire comptable pour le service comptabilité finances et marchés publics
 - de responsable du pôle comptabilité pour le service comptabilité finances et marchés publics

- 1 emploi du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux, grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe (catégorie B, filière administrative, à temps complet) pour exercer les missions de responsable de la communication pour la direction de la communication et des relations institutionnelles et européennes.
- 1 emploi du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux, grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe (catégorie C, filière administrative, à temps complet) pour exercer les missions de gestionnaire comptable pour le service comptabilité finances et marchés publics.

9. DELIBERATION N°2017-10/22 RELATIVE A LA CONVENTION PLURIANNUELLE DE PARTENARIAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE TERRITORIALISEE AVEC LE CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Le Comité syndical approuve à l'unanimité les termes de la convention pluriannuelle de partenariat de formation professionnelle territorialisée à intervenir avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale. Il est précisé que le coût des prestations assurées sera imputé au budget de fonctionnement du Syndicat.

M. le Président ou son représentant est autorisé à signer ladite convention ainsi que les éventuels documents s'y rapportant.

10. DELIBERATION N°2017-10/23 RELATIVE A LA DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU SYNDICAT MIXTE EPTB SEINE GRANDS LACS AU COMITE DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

Le Comité syndical approuve à l'unanimité la désignation de M. MOLOSSI pour représenter le Syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs au sein du Comité de bassin Seine-Normandie, à compter du 19 octobre 2017.

11. DELIBERATION N°2017-10/24 RELATIVE AU SOUTIEN AU VŒU DU COMITE DE BASSIN PORTANT SUR LES RESSOURCES DES AGENCES DE L'EAU

Le Comité syndical, à l'unanimité, soutient le vœu du Comité de bassin relatif aux ressources des agences de l'eau.

La séance est levée le 19 octobre 2017 à 16h45.